

COMMUNE DE RUPT AUX NONAINS

TEL : 03.29.71.35.61

Mail : mairie_ruptauxnonains@yahoo.fr

Le Conseil Municipal vous informe avec grand plaisir que les travaux d'aménagement de l'aire de jeux pour jeunes enfants et la création de notre city stade , sont terminés. (ces espaces de jeux sont situés au-dessus du parking de la salle polyvalente, rue Louis Best)

Nous tenions à vous en informer afin que vous puissiez profiter de son utilisation dès ce week-end.

Vous trouverez ci-dessous, les règles d'utilisation du site que nous vous remercions de bien vouloir respecter, tant pour les aménagements que pour la quiétude du voisinage.

UTILISATION DU CITY STADE ET DE L'ESPACE DE JEUX JEUNES ENFANTS

L'ACCES A CE SITE EST AUTORISE TOUS LES JOURS :

- De 9h00 A 21h30 du 1^{ER} AVRIL au 31 OCTOBRE
- De 9h00 A 19h00 du 1^{ER} NOVEMBRE au 31 MARS

IL EST FORMELLEMENT INTERDIT :

- **L'UTILISATION DES ROLLERS, PLANCHES A ROULETTES, PATINS A ROULETTES, CYCLES ET ENGINES MOTORISES**
- **L'UTILISATION DES CHAUSSURES A CRAMPONS ET TALONS HAUTS**
- **L'UTILISATION DU MATERIEL SONORE (POSTES DE RADIO, INSTRUMENTS DE MUSIQUE)**
- **L'UTILISATION DU SITE EN CAS D'INTEMPERIES (PLUIE, NEIGE , VERGLAS)**
- **D'ESCALADER LES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS**
- **DE CONSOMMER DE L'ALCOOL ET DE FUMER SUR LE SITE**
- **LES ANIMAUX, MÊME TENUS EN LAISSE NE SONT PAS AUTORISES**

NUMEROS D'URGENCE EN CAS D'ACCIDENT :

- 📞 **POMPIERS : 18 OU 112**
- 📞 **SAMU : 15**
- 📞 **GENDARMERIE : 17**
- 📞 **MAIRIE : 03.29.71.35.61**

PAR CIVILITE, MERCI D'ADOPTER UN COMPORTEMENT CORRECT ET DE PRESERVER LA PROPRETE DU SITE.